



Assemblée générale

Distr. générale
3 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 80 de la liste préliminaire*

Questions relatives à l'information

Questions relatives à l'information

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Comme suite à la résolution 56/64 B de l'Assemblée générale en date du 24 décembre 2001, le présent rapport décrit les activités menées dernièrement par le Département de l'information, et la suite donnée aux recommandations figurant dans la résolution.

* A/57/50/Rev.1.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 56/64 B du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de rendre compte au Comité de l'information, à sa vingt-quatrième session, et à l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, des activités du Département de l'information et de la suite donnée aux recommandations figurant dans la résolution. Le présent rapport a été établi pour faire suite à la résolution 56/64 B et actualiser les informations déjà fournies par ailleurs¹.

2. Six rapports ont été présentés au Comité de l'information pour examen à sa vingt-quatrième session, qui s'est tenue du 22 avril au 2 mai 2002². Le Chef par intérim du Département de l'information³ a fourni d'autres informations de fond à l'ouverture de la session. Les délibérations du Comité sont consignées dans le rapport du Comité à l'Assemblée générale⁴.

II. Généralités

3. Guidé par le ferme engagement du Secrétaire général en faveur du renforcement des communications comme élément clef de la réforme et de la revitalisation du système des Nations Unies, le Département a amorcé, depuis 1997, un processus de réorientation afin de pouvoir faire connaître l'ONU de façon plus énergique et plus efficace. Néanmoins, nonobstant les progrès réalisés dans le renforcement de la fonction de communications au sein de l'Organisation, l'Assemblée générale, dans sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001, a prié le Secrétaire général de procéder à une étude d'ensemble de la gestion et du fonctionnement du Département de l'information et de lui faire rapport à sa cinquante-septième session. Cette étude devait notamment porter sur l'efficacité et la rentabilité générales du Département, l'organisation de ses activités de façon à mieux tenir compte des priorités essentielles et des mandats pertinents de l'Organisation, la nécessité d'instaurer une plus grande coordination entre les activités d'information des différents départements du Secrétariat, et l'action et le financement des centres d'information des Nations Unies.

4. À sa vingt-quatrième session, le Comité de l'information a procédé à une étude approfondie du rapport du Secrétaire général sur la réorientation des

activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication (A/AC.198/2002/2), qui présente un aperçu préliminaire des principales questions ressortant à ce jour de l'étude et des conclusions qui en ont été tirées, ainsi que de l'orientation stratégique que le Département de l'information envisage de prendre. Le Secrétaire général présentera les résultats finaux de l'étude à une date ultérieure, dans le cadre du processus général d'examen et d'évaluation actuellement en cours à l'Organisation.

5. Durant la réalisation de l'étude et dans l'attente d'éventuelles décisions finales, le Département de l'information a gardé à l'esprit sa mission qui consiste à développer une compréhension, basée sur des informations suffisantes, de l'oeuvre et des buts de l'Organisation, comme l'exigeait la résolution 13 (I) de l'Assemblée générale en date du 13 février 1946. Suivant les priorités énoncées par l'Assemblée générale et s'inspirant de la Déclaration du Millénaire, le Département se concentre actuellement sur les grandes questions suivantes : élimination de la pauvreté, prévention des conflits, développement durable, droits de l'homme, épidémie de VIH/sida, lutte contre le terrorisme international et besoins du continent africain. Dans ce contexte, le Département collabore avec les organismes et programmes des Nations Unies en vue de sensibiliser l'opinion et de faire progresser la réalisation des objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire au moyen d'une stratégie de communication commune.

6. Durant l'année écoulée, recourant à tous les moyens dont il dispose, le Département de l'information s'est employé à faire entendre la voix du Secrétaire général sur les grands problèmes internationaux et à transmettre le message quant au caractère indispensable de l'Organisation pour les peuples du monde. Au lendemain des attaques terroristes du 11 septembre, le Département est rapidement intervenu pour faire connaître au monde inquiet la réaction de l'Organisation et a notamment créé une page Web spéciale présentant, dans toutes les langues officielles, les mesures que l'ONU a prises pour lutter contre le problème du terrorisme.

7. Le Département, tout en conservant ses moyens traditionnels de diffusion de l'information, a étendu son recours aux nouvelles technologies de l'information afin de transmettre aux auditeurs des quatre coins du monde des nouvelles et des

informations sur les Nations Unies. La diffusion quotidienne des programmes d'actualités à plus de 150 stations radio continue de rendre la mission des organismes des Nations Unies plus proche pour des millions de personnes dans le monde. Pour un nombre croissant de réseaux d'information, le Service des informations des Nations Unies s'est imposé sur l'Internet comme voie d'accès aux nouvelles et aux informations les plus récentes sur le système des Nations Unies. Le site Internet du Département comporte à présent un service de courrier électronique parallèle qui oriente directement les informations vers des relayeurs dans les médias, les organisations non gouvernementales (ONG), les universités et la société civile. Durant ses deux premiers mois de fonctionnement, ce service spécial a recueilli plus de 2 000 abonnements de toutes les régions du monde, offrant ainsi un nouveau moyen d'élargir le rayonnement du message des Nations Unies.

8. Cette initiative fait partie intégrante des efforts que déploie le Département pour permettre aux organes d'information des pays en développement d'accéder plus facilement aux nouvelles d'actualité importantes émanant de l'ONU et à ses sources d'information. Ce faisant, elle répond à l'appel lancé par l'Assemblée générale pour que le Département maintienne et améliore les activités qu'il consacre aux domaines qui présentent un intérêt particulier pour ces pays. Cet effort s'appuie également sur les activités de vulgarisation que mènent les centres d'information des Nations Unies, sur les programmes de formation organisés au Siège à l'intention de professionnels de l'information venus des pays en développement et sur les stratégies de communication formulées par le Département dans le cadre du cycle de conférences et de sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées aux questions économiques et sociales. Par ailleurs, le Département continue d'utiliser largement les moyens traditionnels de diffusion de l'information, notamment la radio et la presse, pour tenir compte des besoins de ceux qui se situent de part et d'autre de la « fracture numérique ».

9. Tout au long de l'année, le Département a continué de faire connaître les objectifs et les activités des Nations Unies au niveau mondial et d'aider le public à mieux les comprendre en produisant et en diffusant auprès de tous les médias une large gamme de documents d'information dans les langues de travail du Secrétariat et, dans la mesure du possible, dans les

autres langues officielles de l'Organisation. Conscient de l'importance qui est donnée au caractère multilingue de ses travaux, le Département propose un certain nombre de produits et de services d'information dans les six langues officielles, comme c'est le cas pour le programme quotidien d'émissions de radio en direct, la *Chronique de l'ONU* et le Centre de nouvelles des Nations Unies. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld continue de tenir à jour les archives de documents et de publications de l'ONU dans toutes les langues et toutes les formes sous lesquelles ils sont publiés. Les visiteurs du Siège peuvent toujours effectuer une visite guidée dans toutes les langues officielles et dans 14 autres langues. Le Département de l'information continue de proposer ses produits et ses services dans autant de langues (officielles et non officielles) que possible, dans la limite des ressources qui lui sont allouées.

10. Le Département a pris une initiative importante pour aider les organismes des Nations Unies à parler d'une même voix en faisant du Groupe de la communication des Nations Unies un nouveau mécanisme de coordination interorganisations dans le domaine de l'information et de la communication plus souple, plus efficace et davantage orienté sur l'action. Ce groupe, dont le Département de l'information assure le secrétariat, a officiellement remplacé l'ancien Comité commun de l'information des Nations Unies en janvier 2002. Outre sa réunion annuelle qui sera accueillie cette année par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à son siège, à Rome, les 27 et 28 juin, le Groupe de la communication tient des réunions hebdomadaires sous la présidence du Chef du Département, avec la participation des représentants de tous les organismes du système des Nations Unies en poste à New York ainsi que des équipes de travail spéciales chargées de questions prioritaires telles que le Sommet mondial pour le développement durable par exemple.

III. Site Web de l'ONU

11. Le site Web de l'ONU connaît une popularité grandissante dans le monde entier. Il présente quotidiennement les informations les plus récentes sur les activités de l'Organisation et reçoit chaque jour, en moyenne, près de cinq millions de visiteurs, de plus de 156 pays. Ces visiteurs consultent tous les jours plus de 500 000 pages d'information. En 2001, le site a

enregistré plus de 1,1 milliard d'accès contre 488 millions l'année précédente.

12. Le Département a continué d'améliorer la coordination et l'administration du site et d'offrir ses conseils à de nombreux autres bureaux qui fournissent du contenu, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies, à l'appui de leurs activités liées à l'Internet. Le nouveau Groupe de travail sur les questions liées à Internet a également contribué à renforcer la coopération entre les différents départements dans ce domaine. La Section de la technologie de l'information du Département, renommée Section du site Internet de l'ONU, a été transférée à la Division de l'information et des médias le 1er juin 2002, de façon à tirer parti de synergies accrues avec la radio, la télévision et la presse écrite.

13. Depuis le début de 2002, des liens hypertexte permettent d'accéder directement, dans les six langues, à maints documents destinés aux organes délibérants qui sont stockés dans le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (Sédoc), si bien qu'il n'est plus nécessaire de les copier à partir du Sédoc pour les mettre ensuite à la disposition des visiteurs. Le nombre de documents désormais accessibles sur les pages qui ne sont pas en langue anglaise a donc augmenté, entraînant par ricochet une augmentation considérable du nombre d'utilisateurs de ces pages.

14. Le Département continue de mettre à bon usage les capacités internes de retransmission en direct sur le Web dont il s'est doté. Il a ainsi retransmis simultanément en direct, à la fois en anglais et dans la langue originale des orateurs, toutes les séances plénières et la plupart des conférences de presse de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars, et cela sur une durée totale de plus de 60 heures. Ces émissions vidéo ont été vues pendant la Conférence par plus de 21 000 personnes, dont plus d'un millier connectées simultanément.

15. Au cours de l'année écoulée, le Département a organisé deux séminaires de formation à l'intention des missions permanentes à New York pour les aider à concevoir et gérer leurs propres sites Web. En conséquence, 16 missions hispanophones et neuf missions francophones ont désormais chacune leur site, relié au site Web de l'ONU. Le séminaire francophone

a été mené en coopération avec l'Organisation internationale de la francophonie.

16. Le Département met actuellement au point des pages Web visant à faire connaître et comprendre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en s'inspirant du concept « Les Nations Unies travaillent pour tous ». Dans les pages Cyberschoolbus, destinées aux jeunes et aux enseignants, il continue de mettre à jour et d'enrichir ses profils d'États Membres, qui sont vivement appréciés, et à élaborer de nouveaux outils pédagogiques. Les pages en anglais sont traduites dans les autres langues officielles de l'ONU, l'accent étant mis sur l'arabe, le chinois et le russe.

IV. Information du public

A. Services à l'intention des médias

17. Ce sont essentiellement les médias qui véhiculent l'image de l'Organisation auprès du grand public au niveau mondial. Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général organise une conférence de presse tous les jours à midi et tient les médias, les délégations et le public informés, non seulement des activités du Secrétaire général mais des faits nouveaux survenus dans l'ensemble du système des Nations Unies. C'est à lui qu'il appartient de faire connaître la position officielle de l'ONU sur les questions d'actualité par l'intermédiaire de séances d'information, de déclarations officielles, d'entrevues et de réunions d'information générale. Il affiche la transcription de toutes les déclarations du Secrétaire général à la presse sur le site Web de l'Organisation, publie ses déclarations officielles et met à jour le calendrier quotidien de ses entretiens et de ses déplacements. Il met également sur le Web les points saillants de la conférence de presse de midi, qu'il affiche de façon très lisible sous forme de liste à puces. Le Service d'information ONU et d'autres antennes du Département de l'information utilisent ces données d'information pour enrichir leurs propres pages Web.

18. Le projet de radio en direct, dont l'Assemblée générale a approuvé le financement pour l'exercice biennal 2002-2003, continue de toucher un grand nombre d'auditeurs dans le monde entier avec son quart d'heure d'actualités quotidien. Des programmes contenant des nouvelles, des entretiens, des articles de

fond, des bulletins d'information concernant les missions de maintien de la paix et des reportages sont diffusés dans les six langues officielles de l'Organisation, cinq jours par semaine, jours de fête compris. Parmi les grands organismes de radiodiffusion internationale qui diffusent ces émissions, on peut citer notamment Radio Chine Internationale, la Voix de la Russie, Afrique No 1, Radio Côte d'Ivoire, la Voix du Nigéria, Radio Le Caire, Canal Afrique, Radio Nacional de Venezuela et Radio Habana Cuba. Deux partenaires, Radio for Peace International, qui opère à partir du Costa Rica, et le World Radio Network en Grande-Bretagne, ont contribué à propulser la Radio des Nations Unies au rang des organismes de radiodiffusion internationaux. Les émissions de la Radio des Nations Unies sont également mises sur le site Web de l'ONU à la disposition de toute station de radio qui souhaiterait les télécharger et les utiliser.

19. Pour l'exercice biennal 2002-2003, des crédits supplémentaires d'un montant total de 2 372 000 dollars (destinés au financement des postes, de la production et du matériel) ont été approuvés au titre du projet de radio en direct. Chaque fois qu'il le peut, le Département mobilise d'autres ressources de façon à renforcer la capacité de production du projet. Toutefois, compte tenu de sa situation financière, il n'a pas la latitude voulue pour absorber le coût du projet dans les limites de son budget actuel. À la demande de certains États Membres, il a examiné la possibilité de se procurer des ressources extrabudgétaires. Il a donc écrit à toutes les missions permanentes pour leur demander de l'aider à financer le projet et à lui procurer du temps d'antenne auprès de leurs stations de radio nationales. Si aucune assistance financière n'a été fournie, plusieurs États Membres ont, en revanche, ouvert les antennes de leurs réseaux radiophoniques nationaux aux émissions en direct du Département. On trouvera la liste des stations ayant confirmé qu'elles diffuseraient des émissions de radio du Département dans le récapitulatif auquel il est fait référence dans la note 1).

20. Compte tenu de ce qui précède et pour que le projet se poursuive au cours du prochain exercice biennal, il faudra le financer en inscrivant au budget ordinaire, des crédits au moins aussi importants que ceux de l'exercice en cours. Le Département inclura donc une demande de crédit au titre de la continuation du projet de radio en direct dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.

21. À en juger par les taux d'écoute, les émissions de la Radio des Nations Unies sont entendues tous les jours par des millions d'auditeurs dans toutes les régions du monde. Il est prévu d'évaluer cette audience plus en détail. La diffusion est assurée actuellement grâce à l'utilisation combinée d'ondes courtes, de satellites, de lignes téléphoniques numériques et analogiques et de l'Internet, et des efforts soutenus sont consentis pour tirer parti des nouvelles technologies, en particulier lorsqu'il s'agit d'assurer cette diffusion auprès des pays en développement. Le Département continue également de produire des programmes dans neuf langues non officielles, notamment en kiswahili et en portugais, et d'envoyer des programmes préenregistrés, quoique en nombre moins important qu'auparavant, aux stations qui ne peuvent pas encore recevoir d'émissions en direct.

22. La télévision des Nations Unies a continué de produire et de diffuser des programmes sur les réunions, conférences de presse et manifestations spéciales qui ont lieu au Siège. Ces émissions sont diffusées quotidiennement par satellite auprès des organes de télévision du monde entier par l'intermédiaire des principaux rediffuseurs d'actualités télévisées. Leurs images sont également utilisées dans tous les programmes diffusés en direct à partir du Siège sur le site Web de l'Organisation. Le Département a continué de produire *L'ONU en action*, programme hebdomadaire de nouvelles distribué en cinq langues aux organes de télévision de plus de 100 pays. Ce programme peut être également vu en vidéo continue sur le site Web de l'Organisation. Le programme *World Chronicle* est également produit et diffusé par câble dans une quinzaine de pays, dont l'Afrique du Sud, et rediffusé dans le reste du continent africain. Produites dans les six langues officielles, les 13 émissions d'une durée de cinq à sept minutes dont la production est financée par la Fondation pour les Nations Unies et la revue annuelle des affaires mondiales intitulée *Vidéo de fin d'année*, d'une durée de 15 minutes, ont connu une large diffusion par satellite et sur l'Internet. Des partenariats clefs ont également permis au Département d'augmenter sa production vidéo. Avec l'appui tant de la Fondation pour les Nations Unies que de grands rediffuseurs tels que CNN, le Département a mis à la disposition des organes de télévision des images tournées hors Siège ou lors de manifestations importantes organisées par l'ONU.

23. Le portail du Centre de nouvelles ONU, qui est doté d'outils perfectionnés de recherche et de navigation ainsi que de fonctionnalités nouvelles basées sur l'utilisation de bases de données, a été réagencé récemment, en étroite coopération avec la Division de l'informatique. Sa version française est en outre entrée en service et on s'emploie à mettre au point des pages analogues dans les autres langues officielles.

24. Afin d'atteindre directement les médias du monde entier et en étroite collaboration avec le réseau de centres d'information des Nations Unies, le Département continue de faire paraître, dans les principaux journaux du monde entier, des articles d'opinion du Secrétaire général et d'autres représentants de haut niveau sur une vaste gamme de problèmes dont s'occupe l'Organisation. Dans le cadre de cette campagne d'information, le Département et l'École des cadres des Nations Unies ont coparrainé le troisième atelier de communication d'une série destinée aux fonctionnaires de rang supérieur. Cet atelier, « Communication as a reform tool for the United Nations » (La communication, un instrument de réforme pour l'ONU), s'est tenu à New York du 11 au 15 avril 2002. Le Département a continué sa série de réunions d'information à l'intention des journalistes de haut niveau, en organisant, en juillet 2002, avec l'appui financier du Better World Fund, le cinquième programme de la série, destiné cette fois aux éditorialistes des États-Unis.

25. Le Département a fourni un appui logistique aux journalistes autochtones qui ont bénéficié d'une aide pour assister, en mai 2002, à la première session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en qualité de participants au projet du Haut Commissariat aux droits de l'homme sur les médias autochtones. Le programme de formation du Département à l'intention des professionnels de la radiotélévision et des journalistes des pays en développement se tiendra au Siège du 9 septembre au 18 octobre; étalé sur six semaines, il a pour objectif de faire bien connaître les activités de l'Organisation et des organismes apparentés aux professionnels débutants ou de niveau intermédiaire. Outre les journalistes parrainés par la Fondation Friedrich Ebert (Allemagne), les participants que le Département a invités cette année viennent des pays suivants : Afghanistan, Algérie, Brunéi Darussalam, Cap-Vert, Estonie, Guatemala, Inde, Qatar, République centrafricaine, Saint-Vincent-et-les

Grenadines, Slovaquie et Tonga. À ce jour, plus de 300 journalistes de plus de 140 pays ont suivi cette formation. Le Département a également invité huit journalistes palestiniens à suivre une formation au Siège, du 1er octobre au 15 novembre 2002.

B. Communication avec les organisations non gouvernementales

26. Le Département de l'information s'est attaché à concrétiser l'objectif de la Déclaration du Millénaire consistant à donner aux organisations de la société civile la possibilité de contribuer davantage aux activités de l'Organisation. À cet égard, la cinquante-cinquième conférence annuelle organisée par le Département à l'intention des organisations non gouvernementales devrait attirer quelque 1 800 représentants de 600 organisations dans 90 pays. Cette conférence, qui devrait avoir lieu du 9 au 11 septembre 2002, aura pour thème : « Reconstruire les sociétés après un conflit : une responsabilité partagée ».

27. Quelque 150 représentants d'organisations non gouvernementales ont pris part au programme d'accueil annuel organisé les 30 et 31 mai 2002 par le Département. Un mécanisme d'examen et d'évaluation a été mis en place aux fins de déterminer si toutes les organisations non gouvernementales associées continuaient de répondre aux critères en vigueur. Par la suite, le nombre d'ONG associées est passé de 1 600 à 1 400 et le Département joue un rôle plus dynamique pour inciter les organisations remplissant les conditions requises à faire acte de candidature.

C. Services à l'intention du public

28. La Section des services à l'intention du public a dû surmonter de nombreuses difficultés pendant l'année écoulée. Si le programme de visites guidées a joui d'un succès croissant pendant une bonne partie de 2001, la tendance s'est inversée après les événements du 11 septembre. Le Siège étant resté fermé au public pendant un mois et des mesures de sécurité très strictes étant entrées en vigueur, on a constaté une chute notable du nombre de visiteurs et du nombre de programmes à l'intention des groupes, situation qui ne s'est redressée que très progressivement. Le Département de l'information a continué d'apporter des améliorations dans les domaines où cela était

possible et a notamment installé des écrans à plasma à l'extérieur de la salle du Conseil de sécurité et de la salle du Conseil économique et social. Il est par ailleurs étroitement associé aux discussions ayant trait aux propositions concernant le programme d'accueil des visiteurs (A/55/835) et aux incidences de celui-ci sur le plan-cadre d'équipement.

29. Compte tenu des restrictions d'accès en vigueur au Siège, les méthodes de communication électronique ont pris une importance accrue tout au long de l'année écoulée. En décembre 2001, par exemple, l'Organisation a choisi d'inviter 400 étudiants à participer, par visioconférence interposée, à la conférence d'étudiants sur les droits de l'homme qui réunissait des participants se trouvant au Caire, à Genève et à Mexico ainsi que dans deux villes canadiennes et cinq villes américaines.

30. En octobre 2001, dans le cadre du partenariat élargi entre le Département et le secteur privé, deux sociétés italiennes ont offert de nouveaux uniformes et de nouvelles chaussures aux guides de l'ONU. Dans le courant de l'automne, l'Organisation célébrera le cinquantième anniversaire de son programme de visites guidées et une exposition, parrainée par une ONG associée au Département, l'International Photographic Council, retracera l'histoire de ces 50 ans.

V. Programmes d'information thématiques

31. En coopération avec les départements organiques intéressés, le Département de l'information s'est employé à enrichir son savoir-faire et se doter des moyens nécessaires pour mettre au point et appliquer des stratégies de communication mettant en valeur l'action de l'Organisation dans les domaines prioritaires retenus dans la Déclaration du Millénaire. Pendant la période considérée, il a assuré la promotion d'un certain nombre de conférences et de sessions extraordinaires, ce qui constitue une part importante de ses responsabilités essentielles.

32. Le Département a mené une campagne d'information dynamique qui a permis de susciter un large appui en faveur de la Conférence internationale sur le financement du développement. Il a également coordonné les activités d'information du système des Nations Unies sur la question, coopérant pour ce faire avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire

international et l'Organisation mondiale du commerce. Une réunion organisée en janvier 2002 avec les cadres dirigeants d'organisations non gouvernementales a donné lieu à des contributions très utiles. Le Département a par ailleurs publié un dossier de presse spécialisé en anglais et en français. Il ne s'est pas passé de jour sans que la presse tant dans les pays développés que dans les pays en développement ne rende compte de la Conférence sous un angle constructif. Une évaluation indépendante a révélé que les messages choisis par le Département pour faire connaître la Conférence mais aussi des questions connexes auxquelles s'intéresse l'Organisation des Nations Unies étaient régulièrement repris par de grands organes de presse. Dans le cadre de la campagne « L'ONU travaille pour tous », le Département a mis au point des affiches et des banderoles reproduisant des portraits de personnages étonnants accompagnés du slogan « Invest in People. It Pays Off » (autrement dit : « Faites fructifier le meilleur des capitaux : l'être humain »).

33. En coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et le comité organisateur espagnol, le Département a mis au point une stratégie d'information multimédia, alliant affiches, dossiers de presse, brochures, exposition et site Web, afin d'appeler l'attention sur la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui s'est tenue à Madrid du 8 au 12 avril 2002. Des annonces diffusées à la télévision et à la radio et reproduites dans la presse écrite mettaient en scène le célèbre mime Marceau, l'un des ambassadeurs itinérants de l'Assemblée mondiale. En outre, des affiches ont été placardées sur plus de 125 autobus madrilènes; elles reproduisaient des photos de personnes âgées dont les réalisations démentaient les stéréotypes généralement associés à cet âge de la vie. L'histoire de ces personnes était contée sur les pages Web « L'ONU travaille pour tous ». Grâce à ces activités de promotion, les médias internationaux ont accordé une plus grande attention à l'Assemblée et au problème du vieillissement au niveau mondial.

34. Le Département a coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de mettre au point une stratégie de communication dans le cadre de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, qui s'est tenue à New York du 8 au 10 mai 2002. Par son intermédiaire, les médias ont pu suivre les débats et bénéficié d'autres services. Le

Département a par ailleurs créé des pages Web permettant de suivre le déroulement de la session extraordinaire dans les six langues officielles de l'Organisation. Les pages Web « L'ONU travaille pour tous » ont rendu compte de façon très vivante des rêves et des aspirations de plusieurs des enfants qui participaient à la session extraordinaire.

35. Une campagne de communication dynamique et coordonnée a été lancée l'année dernière aux fins d'appeler l'attention sur le Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra du 26 août au 4 septembre. Cette campagne repose sur une stratégie de communication mise au point par le Département en collaboration avec le secrétariat du Sommet. Elle fait une large place aux médias et est étayée par une série de messages clefs. Brochures, dépliants, affiches, dossiers de presse, fiches d'information et communiqués de presse font partie des moyens d'information choisis pour donner plus de poids aux sessions du Comité préparatoire et au Sommet lui-même. Témoinant du succès de la campagne, plus de 230 journalistes ont ainsi assisté à la quatrième session du Comité préparatoire, laquelle a eu lieu à Bali (Indonésie) du 27 mai au 7 juin et a trouvé un écho dans les médias, en particulier en Asie et en Europe.

36. Le Département de l'information a mis au point une campagne d'information aux fins de faire connaître le thème retenu par le Conseil économique et social pour son débat de haut niveau en juillet 2002, à savoir l'incidence sur le développement de la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il a travaillé avec le Conseiller spécial sur les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et avec le Département des affaires économiques et sociales afin de diffuser de nouvelles statistiques faisant apparaître les tendances et les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il s'est également occupé de la promotion des rapports suivants : le rapport consacré par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida à la propagation de la pandémie; le rapport intitulé *La situation économique et sociale dans le monde* établi par le Département des affaires économiques et sociales; et le rapport de la CNUCED sur les pays les moins avancés.

37. Le Département a favorisé la première réunion de la toute nouvelle Instance permanente sur les questions

autochtones en organisant des entrevues entre les journalistes et les participants et en préparant une exposition spéciale. Il s'est attaché à promouvoir l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (2001) et à diffuser les conclusions du Groupe de personnalités créé par le Secrétaire général à cette occasion. Le 6 décembre 2001, dans le cadre de la Journée des droits de l'homme, le Département a organisé un colloque intitulé « News versus Propaganda: the Gatekeeper's Dilemma », auquel ont participé des journalistes de renom représentant plusieurs pays.

38. En coopération avec le Bureau des affaires juridiques, le Département a contribué à mieux faire connaître les questions ayant trait au droit international. En avril 2002, il a appelé l'attention sur la soixantième ratification du Statut de Rome établissant la Cour pénale internationale et l'entrée en vigueur de cette dernière. Les instruments de ratification ont été déposés à l'occasion d'une cérémonie solennelle suivie d'une conférence de presse organisée par le Département.

39. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Département a continué à faire connaître l'action des missions de maintien, de rétablissement et de consolidation de la paix et les activités de désarmement. Il a continué à assurer la publication des notes d'information sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et des notes d'information sur les missions de rétablissement et de consolidation de la paix, qui donnent un aperçu de toutes les opérations de paix en cours. En décembre, il a rassemblé sous le titre *En rétrospective : Les opérations de paix des Nations Unies en 2001* une série d'articles sur ce qui se passe sur le terrain. Il a également fait paraître dans les six langues officielles une version mise à jour de sa brochure *Le maintien de la paix de l'ONU – 1948-2001*. Le Département s'est par ailleurs attaché à mettre à jour les pages Web consacrées aux opérations de paix des Nations Unies et a veillé à y incorporer des documents émanant des missions. Il a aussi prodigué des conseils aux missions pour les aider à mettre au point leurs propres sites Web.

40. À l'initiative du Département, qui a bénéficié du concours du Département des affaires politiques, du Département des opérations de maintien de la paix et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les responsables de l'information dans les missions de maintien de la paix, les missions politiques et d'autres

missions se sont réunis au Siège en décembre 2001. Étaient présents 34 fonctionnaires travaillant soit dans les missions soit dans l'un des quatre départements au Siège. L'objectif était de mettre au point une stratégie d'information dans les opérations de paix et de débattre des questions, problèmes et solutions relatifs à l'information dans les missions.

41. En application des dispositions pertinentes des résolutions de l'Assemblée générale et en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques, le Département de l'information a continué, dans la limite des moyens disponibles, à aider les composantes chargées de l'information dans les opérations de maintien de la paix et dans les autres missions à planifier et à mener à bien les activités d'information. À cet égard, en juin 2002, l'Assemblée générale a approuvé la création de deux postes au Département, lesquels seront financés par prélèvement sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour la période allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003. Les titulaires de ces postes fourniront des services d'appui aux opérations de maintien de la paix.

42. Le Département de l'information, en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, a mené diverses activités pour faire connaître le succès que représentait pour l'ONU l'accession du Timor oriental à l'indépendance, devenue réalité le 20 mai 2002. Un article du Secrétaire général proclamant la naissance d'une nouvelle nation a été publié sous forme de tribune libre dans plusieurs journaux de par le monde. Des pages Web décrivant le travail de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, laquelle a succédé à l'Administration transitoire, ont également été mises au point.

43. En collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, le Département s'est attaché à faire connaître la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. À cet effet, un article du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de son homologue de l'Organisation de l'unité africaine est paru sous forme de tribune libre dans plusieurs journaux de renom et la décision de la Commission a été publiée sur le site Web de l'Organisation. Le Département a également participé à

la mise au point du site Web de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC), qui est entré en service en mai 2002.

44. Le Département était membre de la Cellule de mission intégrée pour l'Afghanistan et a participé à l'établissement d'un plan d'intervention concerté. Il a apporté son concours à l'évaluation des besoins des médias en Afghanistan et continue à proposer des services d'appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

45. Le Département a aidé le Département des affaires de désarmement et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à mener la campagne d'information sur la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui s'est tenue au Siège du 11 au 13 novembre 2001.

46. En application des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Département a poursuivi son programme d'information spécial sur la question de Palestine. Les 17 et 18 juillet 2002, il a organisé à Copenhague une rencontre des médias internationaux, la onzième d'une série lancée en 1991, au cours de laquelle des représentants des médias et des experts ont examiné la question de la paix au Moyen-Orient et les moyens de sortir de l'impasse. Deux plaquettes, l'une sur les Nations Unies et la question de Palestine, l'autre sur les droits du peuple palestinien, et une brochure sur les Nations Unies et la question de Palestine sont en cours de réimpression dans les six langues officielles de l'Organisation.

47. Le Département tient à jour en anglais, en espagnol et en français une page consacrée à la décolonisation sur le site Web de l'Organisation. Il a publié et diffusé dans le monde entier une nouvelle brochure sur le lancement de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, et le livre *Decolonization: the Task Ahead* sera réédité cet automne.

48. Le Département a planifié et coordonné un certain nombre de manifestations spéciales au cours de l'année écoulée, souvent en collaboration avec ses partenaires du système des Nations Unies ou de la société civile. En décembre 2001, il a coparrainé avec ONUSIDA et un certain nombre d'autres organismes et programmes des Nations Unies, les activités qui ont

marqué la Journée mondiale de lutte contre le sida sur le thème « Ça me concerne ... et toi? ». Il a également organisé, le 8 mars 2002, la célébration annuelle de la Journée internationale de la femme sur le thème « Les femmes afghanes aujourd'hui : réalités et possibilités » et, le 2 mai 2002, celle de la Journée mondiale de la liberté de la presse sur le thème « Couvrir la guerre sur la terre mondiale ».

VI. Centres d'information des Nations Unies

49. Les centres d'information des Nations Unies assurent de façon stratégique les relations publiques du système des Nations Unies au niveau local. Au cours de l'année écoulée, les 77 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies du monde entier ont redoublé d'efforts pour faire passer les messages de l'Organisation et illustrer le rôle que jouent ses activités dans la vie de tous à l'échelle de la planète. Ils ont privilégié les problèmes d'intérêt local et régional en s'adressant aux populations dans leur langue. Les centres ont continué de travailler avec divers partenaires, notamment les pouvoirs publics, les autorités locales, les médias, les établissements d'enseignement, les ONG et autres organisations de la société civile ainsi qu'avec des partenaires du système des Nations Unies représentés au niveau national, de façon à élargir au maximum leur rayon d'action et à démultiplier l'efficacité de leurs activités.

50. Plusieurs centres ont traduit et publié dans la langue locale les dossiers de presse que le Département avait préparés en prévision de grandes conférences des Nations Unies ou d'autres manifestations. Lors des préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement, le centre d'information des Nations Unies à Mexico a lancé une vaste campagne promotionnelle dans le cadre de l'opération « Les Nations Unies oeuvrent pour vous », recueillant plus d'un demi-million de dollars à l'occasion d'activités de parrainage menées avec des partenaires locaux. Les centres d'information des Nations Unies ont traduit en arabe, en espagnol et en russe, ainsi que dans un certain nombre d'autres langues locales, notamment l'allemand, le danois, le farsi, le finlandais, l'italien, le japonais, le portugais et le suédois, le dossier de presse anglais-français que le Département avait produit pour la Conférence internationale et l'ont affiché sur leurs sites Web, souvent dans les pages

spéciales qu'ils ont créées en vue de promouvoir les objectifs de la Conférence. Ils ont consenti des efforts semblables dans le cadre des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, de la session extraordinaire consacrée aux enfants et du Sommet mondial pour le développement durable.

51. Le Département a continué d'encourager et d'appuyer les efforts déployés par les centres, services et bureaux d'information des Nations Unies pour créer leurs propres sites Web, afin de tirer parti des vastes possibilités qu'offre l'Internet en matière de communication. Ces sites sont devenus une source d'informations indispensables pour les journalistes, les étudiants, les universitaires et le grand public. Le site du centre d'information des Nations Unies à Lisbonne a récemment été désigné « site du mois » par une publication portugaise. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information, les centres d'information des Nations Unies à Dakar, à Dar es-Salaam, à Nairobi, à Sydney et à Yaoundé, ainsi que le Bureau des Nations Unies en Azerbaïdjan, se sont dotés d'un site Web. À ce jour, outre les sites dans les langues officielles, il existe 46 sites Web de bureaux de pays dans 23 langues locales.

VII. Services de bibliothèque et de cartographie

52. Au cours de l'année écoulée, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a fait de gros efforts pour améliorer son site Web dans les six langues officielles, faciliter l'accès aux ressources électroniques et former le personnel des missions permanentes, celui du Secrétariat et celui des bibliothèques depositaires (107 séances de formation pour 577 bénéficiaires).

53. En 2001, elle a ajouté des pages thématiques sur des sujets tels que le terrorisme et le prix Nobel de la paix. Elle a progressé sur la voie du multilinguisme dans la limite des ressources disponibles. Parmi les principales fonctionnalités nouvelles, on peut citer la mise à disposition, en novembre 2001, de la version bêta du fichier UNBIS thesaurus dans les six langues officielles (<http://www.un.org/depts/dhl/dhlf/thes/thes_intro.htm>). Les données contenues dans le thesaurus ont également été entrées dans le Sédoc, de façon à permettre les recherches par sujet et l'affichage de la liste des sujets dans les six langues officielles.

54. À la fin de mai 2002, 408 bibliothèques dépositaires des Nations Unies dans le monde entier recevaient des documents et publications des Nations Unies. Ces documents sont de plus en plus fournis sous forme électronique. Au 31 mai 2002, 98 bibliothèques dépositaires avaient converti leur abonnement à la version papier des documents en un abonnement au Sédoc. Dans le cadre des efforts qu'elle ne cesse de déployer pour rendre plus accessible la documentation de l'ONU ainsi que pour contribuer à combler le fossé numérique, la Bibliothèque a organisé à Rabat, du 24 au 26 septembre 2001, à l'intention des bibliothèques dépositaires, un cours de formation régional auquel ont assisté 11 bibliothécaires venus de l'Afrique francophone et quatre membres du personnel de centres d'information des Nations Unies.

55. Au cours de l'année écoulée, la Bibliothèque a continué d'élargir l'éventail de ressources mises à la disposition des fonctionnaires de l'ONU dans le monde entier et, bien souvent également à celle du personnel des missions permanentes, en procédant à des achats groupés avec d'autres organismes du système des Nations Unies. Elle s'est efforcée en particulier de faciliter l'accès à des ressources multilingues en souscrivant des abonnements à des services tels que Factiva et Encyclopedia Universalis. Elle est actuellement abonnée à 63 bases de données, produits ou services électroniques mais elle a dû réduire les dépenses pendant l'exercice en cours sous l'effet de contraintes budgétaires. À la demande des États Membres, la Bibliothèque a redoublé d'efforts pour sélectionner des ressources dans diverses langues officielles, en mettant l'accent sur le français et l'arabe, bien que les contraintes budgétaires aient aussi limité l'achat de documents sur support papier.

56. Le Département continue d'étendre la gamme de ses produits et services cartographiques et géographiques, en préparant notamment des présentations géographiques pour illustrer les réunions d'information qu'organise le Secrétariat lors des consultations du Conseil de sécurité. Il continue de mettre à jour des cartes destinées aux missions de maintien de la paix et des cartes d'intérêt général et il en produit de nouvelles qu'il met gracieusement à la disposition des États Membres et du Secrétariat sous forme électronique sur les pages Web de la Section de la cartographie. Le Chef de ladite section continue de présider le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, qui a notamment pour

objectif de coordonner la mise au point et la gestion d'une base de données géographique commune du système des Nations Unies. Conformément à l'accord de paix signé le 12 décembre 2000 entre les Gouvernements érythréen et éthiopien, le Chef de la Section de la cartographie, en sa qualité de Secrétaire de la Commission du tracé de la frontière, et son personnel ont contribué à faciliter la délimitation du 13 avril 2002.

VIII. Activités de publication

57. L'une des principales tâches du programme d'information *Africa Recovery* a été la diffusion et la promotion auprès des médias de l'examen des activités menées pendant une décennie dans le cadre du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui doit avoir lieu en septembre. Le programme a renforcé sa capacité de diffusion en ajoutant un bref résumé des actualités sur son site Web, <www.africarecovery.org>, qui lui permet d'afficher des articles analytiques. On a élargi le volet « Information » du programme en offrant aux principaux journaux africains la possibilité de reprendre, sans frais, des articles avant qu'ils ne soient publiés dans *Africa Recovery*.

58. Ces derniers mois, la *Chronique de l'ONU* a recommencé à publier en arabe, chinois, espagnol et russe, parallèlement aux éditions anglaise et française, ce qui permet au magazine de paraître de nouveau dans les six langues officielles. Le magazine vient ainsi désormais appuyer les efforts déployés par le Département pour respecter les priorités établies par l'Assemblée générale concernant le multilinguisme. Ces éditions supplémentaires ont été rendues possibles grâce à des dispositions novatrices et décentralisées de copublication qui permettent de réduire considérablement les mises de fonds de l'Organisation. Les partenaires dans cette entreprise de copublication, qui sont basés à Beijing, au Caire, à Mexico et à Moscou, permettent aussi d'attirer de nouveaux abonnés au magazine dans les quatre régions qu'ils desservent. En même temps, la publication des éditions en ligne en anglais et en français (<<http://www.un.org/Chronicle>> et <<http://www.un.org/french/pubs/chronique>>) a été renforcée et dynamisée, ce qui fait que l'on arrive à afficher des articles d'actualité avant même la version imprimée, comme le démontrent les

reportages publiés dans les semaines suivant les attaques terroristes du 11 septembre 2001.

59. Outre les articles suivant en permanence les travaux de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, la *Chronique de l'ONU* publie sur des sujets particuliers, notamment des articles sur l'avenir des établissements humains; les problèmes sanitaires en Afrique; les progrès réalisés dans la protection des droits de l'enfant; le problème de la sécurité alimentaire; la situation en matière de droits de l'homme et la persistance de la discrimination; l'effet au niveau planétaire du terrorisme international et la réponse de l'ONU à ce fléau; l'Afghanistan sur la voie du relèvement; le renforcement des objectifs de développement grâce au financement du développement; et la nécessité d'un développement durable.

60. Le cinquante-troisième volume de l'*Annuaire des Nations Unies*, qui porte sur toutes les principales activités menées par l'Organisation en 1999, a été publié en janvier 2002. Les travaux sur les volumes de 2000 et 2001 sont en cours. Un ensemble cédérom contenant les 53 premiers volumes de l'*Annuaire* a été produit en juillet 2002.

61. Publiée deux fois par mois en partenariat avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et d'autres établissements de crédit multilatéraux, *UN Development Business* demeure une publication extrabudgétaire autonome, diffusée sur papier et en ligne (<<http://www.devbusiness.com>>), qui donne des informations détaillées sur les projets sectoriels financés par les grandes banques de développement, le système des Nations Unies et les organismes gouvernementaux. Les avis généraux de passation de marché de ces entités sont publiés en anglais, espagnol, français et portugais, et le fait qu'*UN Development Business* est diffusé dans le monde entier aide les pays en développement à acheter les biens et services aux prix les plus compétitifs.

62. Les activités de publication du Département comprennent aussi la fourniture de services de production et de coordination, ainsi que des services de conception graphique complets aux clients dans l'ensemble du Secrétariat. Les services de conception graphique comprennent logos, affiches, pochettes d'information, couvertures de livres et formatage de

textes, brochures, fascicules et autres produits imprimés.

63. La vente des publications des Nations Unies a atteint de nouveaux niveaux au cours de l'exercice biennal 2000-2001 : les recettes totales ont augmenté de 4,7 % par rapport à la période précédente. Dans le même temps, l'excédent des recettes par rapport aux dépenses est en hausse notable, accusant une croissance de plus de 100 % pour atteindre 2 846 428,50 dollars. À Genève, les recettes brutes des ventes ont augmenté légèrement, mais l'excédent des recettes par rapport aux dépenses s'est considérablement accru. Toutefois, c'est la vente des publications des Nations Unies au Siège qui a connu l'augmentation la plus forte. Tout en pouvant être attribuée en partie à la commercialisation intensifiée des publications, cette augmentation peut aussi être liée à l'accroissement des recettes que rapportent les produits en ligne comme le *Recueil des Traités* et la base de données statistiques UNSTATS. Parmi les activités intensives de promotion des publications menées par le Département, on peut citer la production de 12 catalogues et 48 brochures spécialisés, à l'intention d'un public de plus de 650 000 clients potentiels. Pour la première fois, le Catalogue des publications de l'ONU a été distribué en format cédérom. La coopération avec des maisons d'édition extérieures, dans le secteur public ou privé, a débouché sur un certain nombre de projets au cours de la période.

IX. Conclusions

64. La prolifération des mandats a eu pour résultat la fragmentation des activités du Département de l'information et une ambiguïté générale concernant sa mission. Pour rendre l'Organisation plus visible dans un monde souffrant déjà d'une surabondance d'informations, et pour se rallier l'appui nécessaire à ses activités, le Département formulera l'énoncé de sa mission de façon à se concentrer sur l'attention à appeler sur les travaux de fond de l'Organisation, en particulier en utilisant les intermédiaires appropriés, pour obtenir le maximum d'impact sur le public.

65. En réponse à la demande du Secrétaire général tendant à instaurer une culture de la communication au sein de l'Organisation, le Département de l'information travaille en coopération plus étroite que jamais avec tous les

départements du Secrétariat afin d'établir la capacité de formuler et d'appliquer des stratégies de communication pour promouvoir les activités de l'ONU. Le Département fait usage de tous les moyens dont il dispose pour créer un effet multiplicateur, en renforçant les partenariats, en particulier avec les médias, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement, dans la diffusion du message de l'ONU. En même temps, il continuera de répondre aux besoins des États Membres en assurant, dans toute la mesure possible, des services que ces derniers trouveront utiles.

66. Le Département cherchera à répartir les priorités dans son programme de travail et dans l'affectation de ses ressources entre les nombreuses activités dont il est chargé, afin de mieux focaliser son message et de concentrer ses efforts pour obtenir des produits et des programmes ciblant les besoins de ses publics mondiaux. À cet égard, il ne ménagera aucun effort pour instaurer une culture d'évaluation d'une gestion de qualité accrue, sur la base des études sur l'impact des programmes.

67. Il convient de réitérer que des propositions spécifiques touchant la réforme du Département figureront dans le rapport d'ensemble du Secrétaire général sur la gestion et les activités du Département de l'information. Dans le même temps, les travaux du Département se ressentiront aussi des résultats de trois autres études, à savoir celle sur les publications et supports d'information de l'ONU, celle sur les services de bibliothèque du système des Nations Unies, et celle sur les centres d'information, menées par le Bureau des services de contrôle interne.

68. À l'issue du processus d'examen actuellement en cours, le Département de l'information devrait être repositionné afin de travailler de façon plus stratégique en tant qu'instrument efficace de diffusion d'informations sur les travaux de l'ONU auprès du public mondial.

Notes

¹ On trouvera la liste détaillée des principales activités du Département de l'information et des résultats obtenus au cours de l'année écoulée dans une compilation interne disponible sous forme électronique et pouvant être fournie sur demande.

² Voir A/AC.198/2002/2 à 7.

³ Avec effet au 1er juin 2002, le Chef par intérim du Département de l'information a été nommé Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.

⁴ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 21 (A/57/21).*